



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 AVRIL 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 31 mars 2017

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2016 -

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne Procuration
PARDO Bernard	
KADRI Zahia Procuration
PARLANI René	
BARBE Françoise Procuration
TOUAT Didier Procuration
SEMENZIN Véronique Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice Procuration
MARTINEZ Karine Procuration
RIGAUD Hervé	
BIGGI-CONTI Marlène	
AMIC Bruno	
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio Procuration à compter de la question n° 29
LEPOITTEVIN Clément Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 27 jusqu'à la question n° 28 puis 26
Nombre de pouvoirs	: 07 jusqu'à la question n° 28 puis 08
Absent à la séance	: 01

Conseil Municipal du jeudi 6 avril 2017 - Délibération n° 33 - Secteur Finances Locales -

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Le Service de l'Assainissement de la ville de Gardanne est exploité en régie dotée de l'autonomie financière sans personnalité morale.

Le compte administratif est dressé par le service.

Ce compte administratif a été soumis au Conseil d'Exploitation du Service de l'Assainissement lors de sa réunion du 24 mars 2017, qui l'a approuvé.

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2016,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du Compte Administratif annexe du Service de l'Assainissement, lequel peut se résumer :

Libellés	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 650 835.50	416 774.18		101 530.00
Dépenses	2 422 235.83	364 205.97		344 734.21
Déficit reporté				
Excédent reporté	1 078 005.85	740 242.15		
DEFICIT DE CLOTURE				344 734.21
EXCEDENT DE CLOTURE	306 605.52	792 810.36		101 530.00

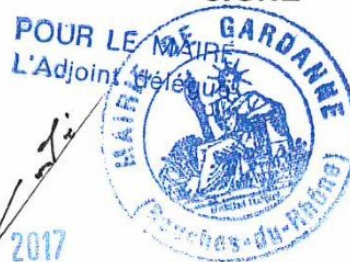
ARTICLE 2 : Conformément aux règles de la comptabilité M49, l'affectation du résultat de la section d'exploitation se fera par délibération spécifique. Celui-ci sera repris au Budget 2017.

ARTICLE 3 : De constater pour le Service Annexe de l'Assainissement les identités de valeurs avec les résultats présentés par le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal.

ARTICLE 4 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le Compte du Service Annexe de l'Assainissement.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **14 AVR. 2017**
AFFICHEE LE : **21 AVR. 2017**
A/R PAR LA SOUS PREFECTURE EN DATE DU : **14 AVR. 2017**